

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

LE SEMEUR CANADIEN,

Journal des Connaissances Utiles

EN

POLITIQUE, LITTÉRATURE, MORALE, ET RELIGION.

Le champ c'est le monde.
Math. XIII. 38.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT. LE SEMEUR CANADIEN se publie à **Napierville, Bas-Canada**, et paraît le *Deuxième* et le *Quatrième* JEUDI de chaque Mois.—Le PRIX de L'ABONNEMENT est de **3** Chelins et **9** Deniers par **Année** pour un seul *Exemplaire*; pour trois *Exemplaires* **10** Chelins; et pour sept *Exemplaires* **20** Chelins. Les lettres et envois doivent être adressés au REDACTEUR. On est instamment prié d'affranchir.

HISTOIRE NATIONALE.

Les Canadiens après la Conquête.

[Extrait du *Moniteur Canadien*.]

Lors de la cession du pays aux Anglais par Louis XV, roi des Français, les Canadiens se trouvèrent dans une position pleine de périls et d'embarras.

Les Français attachés au gouvernement de la France, et les plus considérables par leur fortune et leurs lumières, retournèrent dans leur mère-patrie, ne voulant pas se soumettre au joug étranger. Il ne resta donc en Canada que les habitants des campagnes, le clergé et les seigneurs.

Le nouveau gouvernement chercha de suite à neutraliser l'influence française, à la mettre au néant même s'il était possible. Pour y parvenir avec efficacité, il s'appliqua à gagner le clergé. Il savait comment s'y prendre; il connaissait son côté faible, et il y réussit. Le clergé pour s'asseoir sur les marches du pouvoir, accepta le nouveau venu, lui jura non seulement fidélité, mais dévouement; il propagea cette œuvre de soumission dans les campagnes et donna le joug de l'étranger, afin de le faire accepter par les habitants. Les seigneurs qui avaient coutume de fréquenter les châteaux des gouverneurs et des intendants français furent très pressés d'aller briguer les honneurs dans le palais du gouverneur anglais: ils obtinrent la faveur de baiser la semelle de ses souliers et de se ranger parmi ses courtisans et ses adulateurs.

Ainsi, par la vénalité du clergé et la bassesse des seigneurs, le peuple fut livré à lui-même et à ses propres ressources.

Les Canadiens avaient honte, après leur résistance héroïque, de se présenter devant leurs vainqueurs; ils se cachèrent pour ainsi dire dans leurs terres et se livrèrent à l'agriculture. Ce qui restait de Canadiens à Québec, à Montréal et aux Trois-Rivières n'étaient pas capables de veiller aux intérêts de leurs compatriotes, et, pour la plupart, ils subirent le joug comme l'âne de la fable: ils étaient indifférents à ce que le bat leur fût imposé par l'Angleterre ou la France.

La nation canadienne était à la campagne; elle se tenait là et ne s'occupait que d'agriculture. Elle espérait peut-être qu'un homme monterait sur le trône de France et se rap-

pellerait d'elle; mais les bons rois sont rares et sont oubliés de leurs sujets, surtout quand il s'agit de faire un sacrifice pour les racheter. Les Canadiens attendaient peut-être, mais ce fut en vain.

Les Anglais, ces observateurs de première force, s'aperçurent de leurs avantages et en profitèrent avec habileté. Il importait à leur politique d'attirer les colons anglais en Canada, afin de se créer des ressources dans les moments de danger, et pour y parvenir ils employèrent toutes espèces de séductions. Ceux qui voulurent faire le commerce le firent dans les circonstances les plus favorables. Les Canadiens n'ayant plus de rapports avec la France ne pouvaient plus continuer le commerce; inconnus en Angleterre, ils ne pouvaient en faire venir des marchandises. Ainsi le haut commerce fut entièrement la propriété des sujets d'origine anglaise, qui ne manquaient pas de relations nombreuses dans la métropole. Cette branche de commerce fut une ressource inépuisable de richesse pour les Anglais; ils firent en peu de temps des fortunes colossales et prirent une position qu'ils ont conservée jusqu'à aujourd'hui; c'est-à-dire que le commerce en détail fut le domaine du commerçant canadien, le grand commerce lui étant quasi interdit par les circonstances fâcheuses où il se trouvait placé.

Le clergé, qui dominait la conscience des Canadiens, prêcha longtemps la défense du prêt d'argent à intérêt; ainsi le peu d'argent que les Canadiens avaient à leur disposition ne pouvait alimenter le commerce. Les Anglais firent des banques et en retirèrent des profits immenses; les Canadiens les voyaient faire, et n'osaient pas les imiter de peur d'engager leur âme à Satan! Enfin le clergé se ravisa; il ne damna plus ceux qui prêtaient leur argent à intérêt: il en prêta lui-même. Mais il était bien tard: les Anglais avaient accaparé la richesse monétaire du pays.

Ainsi, grâce à notre clergé, les Anglais peuvent commander un million de louis; et les Canadiens ne pourraient pas commander £100,000 comptant.

ALLONS FAIRE FORTUNE A PARIS!

CHAPITRE II.

Paris.

Pendant que Léon et Marie rôlent dans une pesante diligence, que madame Mandar s'est retirée dans sa chambre pour prier et pour pleurer en liberté, que Charles, combattant l'émotion par le travail, est retourné à ses affaires, nous ferons rapidement connaître au lecteur la position sociale du jeune ménage dont nous lui contons l'histoire.

Léon et Marie appartenaient à deux honnêtes mais pauvres familles de Sauveterre. Léon, resté de bonne heure orphelin et sans fortune, avait reçu, grâce à ses protecteurs, ce qu'on appelle une *éducation libérale*; c'est-à-dire qu'il avait effleuré beaucoup de sciences élémentaires, que l'activité de son intelligence lui en avait promptement fait saisir les notions générales, que son amour-propre lui avait encore plus vite fait croire qu'il les possédait à fond; et que son savoir qui, dans un village et avec le secours de bons amis, le plaquait assez hant, à Paris, et lorsqu'il serait abandonné à lui-même, devait le laisser dans une complète obscurité.

Madame Mandar, âgée, faible de santé, autrefois la femme d'un modeste cultivateur, vivait chez son fils Charles; celui-ci, près de se marier lui-même, s'était fait une loi de la protéger et de la soigner dans ses vieux jours; elle ne possédait rien, car son mari était mort sans tester; Marie avait reçu sa part de l'héritage paternel, et Charles, à la tête d'un petit fonds de commerce, gagnait au jour le jour de quoi nourrir sa mère, lui, et des enfants lorsqu'il en aurait. Il comptait sur sa femme, bonne et simple couturière, ancienne compagne de Marie, pour l'aider à subvenir aux besoins du ménage.

Voilà quant au matériel de la famille.

Quant au moral, le chapitre précédent a dû donner une idée du caractère de chacun de ses membres.

Madame Mandar possédait une piété très-sincère, beaucoup de confiance en Dieu, la paix que donne l'assurance du salut en Jésus, tout cela un peu voilé cependant par un sentiment habituel de tristesse que de nombreux malheurs, la perte de son mari, de plusieurs fils, et dernièrement du petit enfant de madame Firmin, lui avaient communiqué. Charles Mandar, parfaitement honnête, n'avait pas encore des convictions bien vivantes, et Léon ainsi que Marie se poindront eux-mêmes dans ce récit. Je dois dire seulement qu'avant la conception et la réalisation de ses projets ambitieux, Léon n'avait ni cette inégalité dans le caractère, ni ces impatiences, ni cette sécheresse qui lui nuiront sans aucun doute auprès du lecteur. Léon était un peu égoïste, comme nous le sommes tous; il avait beaucoup d'orgueil, comme nous en avons tous; il défendait obstinément les idées qui touchaient de près à son amour-propre, comme nous les défendons tous; enfin, il ne lutait qu'à de rares intervalles contre ses mauvaises tendances et ne les surmontait jamais complètement, comme il nous arrive à tous de le faire, tant que nous ne connaissons pas, tant que nous n'aimons pas le Sauveur.

Durant les premières heures du voyage, Marie resta plongée dans une profonde affliction; ses larmes redoublaient toutes les fois que Léon lui adressait la parole, en sorte qu'après quelques tentatives pour la distraire, celui-ci

s'en remit au voyage du soin d'apaiser son chagrin.

Ce que Léon avait prévu arriva. Les mauvais côtés de l'entreprise s'étaient vivement représentés à Marie au moment de la séparation; elle avait entrevu les dangers auxquels elle s'exposait ainsi que son mari; elle avait pressenti quels mécomptes, quelles souffrances les attendaient peut-être; mais ce qui l'avait plus fortement saisie, c'était le souvenir des torts dont elle s'était rendue coupable envers sa mère. Sa mère qui l'aimait si tendrement, sa mère qui ne l'avait jamais conseillée que pour son bien, sa mère qui était malade, âgée.... elle la quittait pour un long temps, malgré ses avis, malgré ses prières! Et si le chagrin abrégait les jours de madame Mandar.... si Marie ne devait plus la revoir! Une telle pensée, lorsqu'elle osait l'aborder, lui arrachait des sanglots. Cependant l'excès même d'une douleur qu'excite le travail de l'imagination s'oppose à sa durée.

Peu à peu, sans s'en apercevoir, Marie laissa ces lugubres tableaux pour passer à de plus riantes images. Elle se vit riche, élégante, revenant à Sauveterre avec Léon, avec deux jolis enfants nés à Paris; elle courait à la maisonnette de Charles, elle y trouvait sa mère bien portante, quoiqu'un peu vieille; on s'embrassait; madame Mandar prenait les enfants sur ses genoux, elle les admirait, elle admirait sa fille, son gendre; on racontait les prompts succès de Paris; madame Mandar disait, en secouant la tête: Je m'étais trompée; Dieu vous a bénis. Marie, au comble du bonheur, ne montrait aucune fierté; elle était amicale avec sa belle-sœur, affable avec ses anciennes compagnes, simple et bonne avec tous; chacun s'écriait: Voyez comme ces Firmin ont réussi! mais il faut avouer qu'ils le méritaient! Enfin, tout allait au mieux, et tout allant au mieux, Marie, dont le beau rêve avait séché les pleurs, se mit à regarder par la portière. La distraction chassa quelques derniers vestiges de regrets; Léon se montra gai, affectueux, comme il l'était d'ordinaire quand tout marchait selon ses idées, et nos deux époux ne pensèrent plus qu'à Paris, ne parlèrent plus que de leur avenir.

Le voyage dura trois jours et deux nuits; c'était long pour des gens qui ne cheminaient guère en voiture; Marie se sentait brisée, Léon avait des douleurs dans ses grandes jambes; mais qu'était cela, on allait arriver!... On arriva en effet.

Il serait difficile de décrire l'émotion, l'enchantement de Monsieur et de Madame Firmin. Les faubourgs leur avaient paru bien laids; bien sales; mais lorsqu'ils arrivèrent sur la place de la Bastille, devant la colonne de Juillet, lorsqu'ils parcoururent les boulevards intérieurs, ce fut chez Léon une admiration muette, contenue, comme il convenait à un homme supérieur; ce fut chez Marie une suite d'exclamations, d'étonnements naïfs, qui excitèrent plus d'une fois le sourire de ses compagnons de voyage, qui, plus d'une fois aussi, arrachèrent à Léon un geste d'impatience.

Les boutiques splendides; les chapeaux, les bonnets de femme élégamment disposés derrière les grandes glaces des modistes; les soyeuses étoffes qui tombaient en plis ondoyants devant les étalages des marchands de nouveautés; les pendules, les bronzes, les meubles, les porcelaines, tout cela se succédant avec rapidité, et puis la foule, le brouhaha, un escadron de lanciers qui passait au grand galop et dont les armes étinçelaient, dont les rouges panaches se balançaient dans l'air; le convoi funèbre d'un pair de France, qui étalait ses tristes pompes sur le boulevard; ces objets

et cent autres éblouirent si bien les yeux, captivèrent tellement l'attention de Léon et de Marie, qu'ils se trouvèrent dans la cour des diligences, sans trop comprendre comment ils y étaient venus.

Léon ne savait à qui s'adresser pour s'informer de l'hôtel du Midi, que lui avait recommandé un de ses pays. Découvrant enfin, au milieu des gens affairés qui allaient et venaient autour de lui, un pauvre boiteux qui cirait des souliers dans un coin, il résolut de lui demander quelques renseignements. Le boiteux, d'un regard, toisa Léon, sa femme, puis lui nomma rapidement quatre ou cinq rues qu'il fallait enfilier les unes après les autres pour arriver à l'hôtel du Midi, entremêlant si bien ses indications de droite, à gauche, à droite, que Léon n'y comprit à peu près rien. Il avait retenu cependant le nom des premières rues, et se mit en marche avec sa femme. Marie, toute à l'admiration, ne songeait qu'à regarder, qu'à s'arrêter, qu'à s'exhilarer; mais Léon s'aperçut bientôt que les remarques à haute voix de Marie amusaient les passants, il en conçut de l'humeur et pressa le pas outre mesure, donnant de temps à autre un coup de coude à sa femme, pour la faire taire ou marcher plus vite.

Après bien des détours, bien des recherches inutiles, on parvint à trouver l'hôtel du Midi. Monsieur et Madame Firmin y furent casés dans une sombre petite chambre qui donnait sur l'arrière-cour; Léon se livra à son impatience, il fit la leçon à Marie, lui reprocha ses questions, sa voix élevée, ses ébahissements provinciaux, et puis la quitta pour aller reprendre ses effets à la diligence.

Marie eut tout le temps de réfléchir; quatre grandes heures s'écoulèrent avant le retour de Léon. L'hôtel du Midi n'était pas, comme celui de la Croix-Blanche à Sauveterre, situé sur une jolie place, en plein soleil, l'hôte ne se montrait pas, comme celui de la Croix-Blanche, accueillant, serviable, toujours prêt à conter ses affaires, toujours disposé à écouter l'histoire des voyageurs. L'hôtel du Midi, placé dans une rue étroite, ne recevait qu'un jour gris et douteux, et l'hôte, après avoir conduit Monsieur et Madame Firmin dans leur chambre, s'en était allé, ayant affaire ailleurs. Marie entr'ouvrit plusieurs fois la porte sans apercevoir personne; elle resta solitaire, triste, pendant ces quatre mortelles heures; et lorsque Léon rentra, elle ne put s'empêcher de lui sauter au cou, malgré quelque peu de rancune.

Il fut décidé qu'on ne demeurerait pas un jour de plus à l'hôtel du Midi, que, dès le lendemain, on chercherait un petit appartement, qu'on s'y établirait et qu'on s'y meublerait.—Mais, ajouta Léon, tu ne peux sortir avec moi vêtue comme tu l'es, on se moquerait de nous; il faut que tu te fasses habiller par une bonne couturière; la robe qu'elle te fournira te servira de modèle pour celles que tu confectionneras toi-même, et le temps que tu mettras à compléter ta toilette, moi je l'emploierai à choisir un logement, à faire l'emplette des ustensiles, des meubles, des provisions de première nécessité.

Marie poussa de gros soupirs à l'idée de rester encore seule tout un jour, peut-être deux, peut-être plus. Elle se soumit pourtant à ce que Léon appelait la raison, tout en trouvant cette raison bien sèche et bien froide.

Nous passerons rapidement sur l'ennui que ressentit Marie dans sa solitude, sur les désappointements de Léon qui trouvait tout plus cher qu'il ne se l'était imaginé, et nous dirons qu'après une semaine Monsieur et Madame Firmin

étaient casés rue de Valois, dans un joli petit appartement de deux pièces, meublé avec une certaine élégance.

Marie s'était plus d'une fois opposée à l'achat de tel ou tel objet trop coûteux ou presque inutile; le loyer de leur appartement (300 fr.) était, pensait-elle, singulièrement élevé pour leur bourse; mais Léon lui avait si clairement démontré que les meubles conservaient toujours leur valeur; il lui avait si bien expliqué comme quoi il faut à Paris faire montre d'aisance, afin d'attirer la confiance des gens dont on a besoin; il lui avait si victorieusement prouvé que deux mois de travail suffiraient pour couvrir et au-delà leurs déboursés, que Marie, convaincue et ravie de l'être, n'avait plus pensé qu'à jouir. Elle se complaisait dans l'arrangement de ses armoires, elle avait même imaginé quelques perfectionnements dont elle était toute fière, parce que Léon, le génie supérieur, n'en avait pas conçu l'idée. Il ne manquait rien à son bonheur; il y manquait d'autant moins, que maintenant elle pouvait sortir avec son mari, se promener avec lui aux Tuileries, voir avec lui les curiosités, aller avec lui au spectacle...

—Comment donc! mais ces gens étaient fous! s'écriera quelque lecteur sévère.

Ces gens, lecteur, n'étaient pas plus fous que tant d'autres, qui songent avant tout au plaisir, et poussent le devoir du coudé.

Le soir même du jour où l'on avait soldé les dernières emplettes, on s'était assis auprès de la table, on avait compté l'argent qui restait dans le sac, on avait trouvé 300 fr., deux fois plus qu'on ne croyait posséder encore, et l'on avait déclaré, d'un commun accord, qu'avant de se mettre sérieusement à l'ouvrage, il était raisonnable de connaître Paris et de goûter à quelques-unes de ses séductions. Marie, d'ailleurs, n'avait-elle pas des objets à confectionner pour elle, des soins à donner à l'arrangement de son ménage? Si elle entraînait dès à présent chez mademoiselle Palmyre, tout resterait en désordre dans son intérieur. Léon, de son côté, trouvait sage de prendre quelque expérience du monde et d'observer le caractère parisien, choses d'autant plus nécessaires, que la carrière qui l'attendait lui était encore inconnue. On se promena donc, on visita les monuments, on fut au spectacle; on dîna souvent au restaurant parce que cela laissait plus de temps, que le temps était précieux, et qu'à tout prendre, il en coûtait à peine davantage pour dîner là que pour dîner chez soi; on observa, on s'amusa, dépassant chaque jour les limites qu'on avait fixées à la dépense, se promettant chaque soir de rester en deça le lendemain; travaillant par accès, celle-ci à coudre, celui-là à préparer les pièces d'écriture et de calcul, les extraits de géographie et d'histoire, qui devait donner la mesure de ses talents, et tous deux renvoyant de semaine en semaine le moment de songer sérieusement à l'avenir.

Si un tel genre de vie aplatissait la bourse, il ne restait pas sans influence sur l'âme des deux époux.

Chez Marie, la frivolité naturelle, la faiblesse de caractère s'étaient accrues; chez Léon c'était l'orgueil, l'inégalité d'humeur; chez tous deux la paresse.

Le théâtre, qui présentait à l'imagination de Marie des femmes toujours adorées, toujours obéies, souvent vicieuses et constamment séduisantes malgré les écarts de leur conduite; le théâtre effaçait peu à peu l'horreur qu'elle ressentait pour le mal, il excitait chez elle des exigences que Léon n'était pas disposé à satisfaire, et la rendait mécontente de lui, d'elle-même; tandis que les rapides succès, la fortune

ne inespérée, les désordres des héros du drame moderne, bronzaient la conscience de M. Firmin et triplaient son ambition en affaiblissant ses forces morales.

Au sortir de ces plaisirs, les époux, fatigués, chagrins, cachaient mal leur secret ennui; un mot vil, un reproche adressé sans ménagement, amenaient des scènes fâcheuses; on s'était créé un besoin factice d'émotion, qu'on satisfaisait au prix de la paix intérieure; l'intimité, l'union s'enfuyaient. Cela dura un mois et demi environ.

(Suite.)

LE SEMEUR CANADIEN.

NAPIERVILLE, 8 MAI 1851.

Le Dogme et la Morale.

Nous avons remarqué dernièrement avec plaisir dans le *Moniteur*, la traduction du petit catéchisme de morale, qui se trouve à la fin de l'*American Spelling Book* de Webster, ainsi que les observations qui précèdent ce travail, bien que nous ne pressions les adopter toutes. Nous sommes parfaitement de l'avis du correspondant relativement à la mission du journalisme qui doit être de former le peuple à la vertu et aux bonnes mœurs, bien plus qu'à la politique et aux autres sciences; qu'en un mot sa devise principale devrait être: "rendre le peuple meilleur." Nous croyons aussi avec lui que ce qu'il faut enseigner à l'enfance en fait de dogme, c'est la partie la plus importante et la plus simple; mais ce que nous ne saurions admettre, c'est que la morale soit ce qu'il y a de plus essentiel dans une religion.

Disons d'abord ce que nous entendons par dogme et par morale: il est d'autant plus nécessaire de le faire qu'on se contente trop facilement d'idées vagues et indéfinies sur ce sujet.

Par dogme, dans le christianisme, nous désignons les vérités enseignées par notre Seigneur Jésus-Christ et ses apôtres, telles que, par exemple, la condamnation de l'homme par suite de ses péchés et la miséricorde de Dieu, qui a pourvu à son salut. Par morale, nous entendons les préceptes relatifs à la conduite de la vie qui contiennent les évangiles et les épîtres ou les devoirs qui sont suggérés par une conscience droite et vraiment éclairée.

Si cette définition est juste, on comprendra sans peine que le dogme doit être mis en première ligne, que les doctrines occupent la première place, car ce sont ces vérités ou, pour mieux dire, la foi à ces vérités qui donnent à la morale son ressort et son principe. Il ne peut y avoir de morale, dans le sens chrétien, que dans l'acceptation sincère de ces vérités et sous leur influence sanctifiante. Le dogme est la branche, la morale est le fruit qui se recueille sur cette branche.

On ne saurait d'ailleurs séparer le dogme et la morale; ces deux choses sont les éléments constitutifs d'un même tout. Montrez-nous la foi au dogme chrétien et nous vous montrerons la vie morale, ayez la branche et vous aurez nécessairement le fruit. L'un n'existe pas sans l'autre, mais l'un cependant est le produit de l'autre.

Si l'on demande maintenant pourquoi, dans un pays où le dogme est prêché et par conséquent connu, au moins dans ses traits généraux, par la généralité des habitants, il n'y a pas toujours un développement moral correspondant,

nous répondrons que cela vient du manque de foi vivante au dogme. Il y a une connaissance stérile des vérités de l'Évangile, il y a une foi morte, tout comme il y a une foi vivante, et malheureusement c'est la plus générale.

Pour que les doctrines du christianisme nous rendent moraux, il faut que nous les recevions du cœur et non seulement de la tête et qu'elles s'enracinent dans les profondeurs de notre être. Or, qu'arrive-t-il? En général on se contente d'une foi traditionnelle, d'une connaissance superficielle de l'Évangile, si tant est qu'on puise à cette source divine. Souvent même on néglige entièrement ce livre des livres; on s'en détourne pour se livrer à d'insignifiantes pratiques qu'on nous donne pour les enseignements de la vraie morale, mais qui n'en sont que le tombeau. Doit-on s'étonner, après cela, qu'il y ait encore tant de misères, et tant de péchés chez les peuples soi-disant chrétiens?

Ajoutons qu'un enseignement moral, quelque pur et élevé qu'il soit, ne saurait à lui seul produire la vie morale chez un peuple; car, sachons-le bien, ce qui manque à l'homme, ce n'est pas tant la connaissance de ses devoirs que la volonté de les accomplir. Ce dont il a besoin c'est le mobile qui agisse sur sa volonté et l'incline à faire le bien qu'il connaît, et ce mobile lui est donné dans la foi au Fils de Dieu, à son œuvre expiatoire et à ses divins enseignements. C'est la foi à ces dogmes ou plutôt à ces faits chrétiens, qui, (pour nous servir de la comparaison déjà employée,) donne la sève et la vie à la branche et lui font porter son fruit.

Remarques sur la Version Romaine

DE LA DISCUSSION ENTRE

M. Roussy et M. Chiniquy.

Nous avons tout lieu de croire que le récit de cette discussion, que nous avons publié dans notre feuille, était, pour le fond, fidèle et vrai, et nous devons dire que la lecture du pamphlet, intitulé *le Suisse Méthodiste confondu et convaincu d'ignorance et de mensonge*, n'a fait que nous confirmer dans notre conviction. Car, à travers les différences qui résultent naturellement du point de vue de l'auteur et des verres de sa lunette, on découvre les mêmes faits et les mêmes discours. Aussi nos remarques porteront sur ce récit lui-même et tel qu'il nous est présenté dans la brochure en question.

Nous dirons d'abord que l'auteur de ce petit livre se trompe étrangement, en prenant M. Roussy pour un méthodiste. Il n'appartient pas à cette respectable communion chrétienne, quoiqu'il se trouve avec elle en harmonie complète sur toutes les grandes doctrines du christianisme et qu'il ait pour les membres de cette église une affection fraternelle bien plus forte que celle que les catholiques ont les uns pour les autres. On aurait dû savoir que M. Roussy appartient à l'église baptiste, église qui dans les États-Unis seulement compte un million de membres et qui, par ses Sociétés Missionnaires, ses Collèges et ses Facultés de Théologie, occupe un rang distingué parmi les chrétiens de l'Union Américaine. Quand on traite si lestement les gens d'ignorants, on devrait, ce nous semble, se garder de faire de semblables méprises.

On vient nous dire ensuite dans la préface que "c'est par le mensonge, le pillage, le meurtre et l'incendie que le protestantisme s'est établi en Europe," et l'on fait entendre que c'est en se servant des mêmes armes qu'il veut s'établir au Canada. Il faut que notre auteur pense que les Canadiens sont bien ignorants de l'histoire pour oser faire de tel-

les assertions; il a sans doute oublié les *pieuses* Croisades du moyen-âge, la Saint Barthélemy, l'Inquisition, les dragonnades de Louis XIV et tout récemment la fameuse expédition française contre l'île d'Otaïiti. Nous publierons prochainement des détails circonstanciés sur ces *beaux* exploits de l'église romaine, sur ce chapitre *intéressant* de son histoire; en attendant nous demanderons qui a persécuté dans le Canada? qui a fait des charivaris à St. Pie il y a huit ans? Qui a brûlé la maison d'un Canadien protestant de cette paroisse? Qui a brisé la maison d'un autre ami de l'Évangile à Henryville il y a deux ans? Qui a cassé, l'année dernière, les fenêtres du local où les Canadiens évangéliques se réunissaient à Québec? Tout le monde sait que ce sont les *membres zélés*, les *dévots* de l'église romaine. Et après cela on a le front de dire que le protestantisme va avoir recours au pillage, au meurtre et à l'incendie pour s'établir dans notre pays! Nous ne savons quels termes employer pour qualifier une semblable assertion.

Mais venons-en à la discussion. M. Chiniquy demanda dès le début à M. Roussy de montrer à l'assemblée son certificat de consécration au saint ministère etc. Nous croyons qu'il n'en avait pas le droit, car il avait convenu préalablement de discuter avec lui et s'il n'était pas sûr que M. Roussy fût *digne* de parler avec lui, il devait s'en assurer avant de lui donner rendez-vous pour cette rencontre. Il est absurde en outre, d'exiger d'un homme qu'il ait toujours ses diplômes sur lui pour prouver qu'il est d'une telle ou telle profession. Nous pensons que M. Roussy n'hésite nullement à montrer ses papiers quand il les a sous la main, mais il fait comme tous les hommes de profession, (excepté M. Chiniquy qui paraît aimer à étaler ses titres); il ne les porte pas toujours sur lui dans son portefeuille. D'ailleurs, le fait que son Excellence, le Gouverneur du Canada le charge de tenir les registres de l'état civil prouvait qu'il est ministre de l'Évangile, par la raison bien simple que ce droit n'est accordé qu'aux Ministres de la religion. Il suffit d'un peu de droiture pour le reconnaître.

Aux passages que M. Roussy cita pour prouver que l'Écriture-Sainte seule est la règle en matière de religion, voici, entre autres, ce que M. Chiniquy répondit :

“ C'est l'usage de nos bonnes vieilles grand'mères d'effrayer les petits enfants par des contes puériles.... Il paraît que c'est aussi l'usage des réformateurs de religion d'imaginer de sombres histoires avec lesquelles ils épouvantent et amusent leurs dupes. Parmi ces histoires effrayantes dont tous les échos des pays prétendus réformés retentissent, la plus ridicule, la plus sottise et la plus mensongère est, sans contredit, celle dont M. Roussy a semblé préoccupé pendant la longue suite de textes qu'il vient de nous lire, je ne sais trop pourquoi. M. Roussy a tant de fois entendu dire par sa vieille grand'mère, que nous Catholiques, nous sommes les ennemis de la parole de Dieu, et que nous abhorrons la Ste. Bible, qu'il le croit fermement... Mais c'est là un de ces vieux contes dont les Protestants instruits rougissent.”

Voilà un échantillon de la manière dont M. Chiniquy argumente, et, nous le demandons à toute personne réfléchie, est-ce digne d'un homme sérieux et instruit? N'est-ce pas plutôt le langage d'un bouffon qui ne cherche qu'à amuser et à faire rire? Que chacun en juge.

“ Les Protestants, dit M. Chiniquy dans son style *évangélique*, les Protestants répètent encore que l'Église défend la lecture de la sainte Bible au peuple; c'est un lâche et absurde mensonge, et il n'y a que les ignorants et les im-

béciles parmi les Protestants qui croient aujourd'hui à cette vieille imposture de l'hérésie...” M. Chiniquy aura la bonté de nous mettre au rang des ignorants et des imbéciles, car nous croyons fermement que l'église romaine n'est nullement disposée à favoriser la lecture et la diffusion des Écritures.

Rien de plus évident : les faits sont là pour le prouver. En effet, qu'a fait le clergé pour répandre l'Évangile au Canada? Rien de ce que l'on fait quand on veut atteindre ce but. Si le clergé avait aimé à voir l'Écriture-Sainte entre les mains du peuple, il en aurait publié une traduction avant 1837, il aurait organisé une société biblique et aurait mis à la portée de tout le monde le livre qui contient les paroles de la vie éternelle. Au lieu de cela on laisse le peuple errouer dans l'ignorance la plus déplorable, on lui dérobe la clef de la science et ce n'est que lorsqu'on voit que les protestants veulent répandre l'Évangile qu'on en publie une édition avec notes et commentaires; puis l'on a soin de le vendre si cher que quelques personnes seulement sont disposées à se le procurer. Voilà comment le clergé catholique de notre pays manifeste son zèle pour la diffusion de la Ste. Bible! Et ce qui se passe au Canada a lieu dans d'autres pays : on retrouve partout la même tactique.

Quant à la question de la tradition, sur laquelle la discussion a surtout roulé, nous nous proposons de la traiter dans nos colonnes : un de nos correspondants nous a envoyé un article sur ce sujet qui paraîtra dans notre prochain numéro. Il importe de jeter quelque lumière sur ce point du symbole romain, qu'on ne réussit à soutenir qu'en l'entourant de vague et d'obscurité.

Pour ce qui est de l'échappatoire à laquelle M. Chiniquy eut recours lorsque M. Roussy lui cita le passage de Timothée où il est dit, “ Toute l'Écriture est divinement inspirée et utile pour instruire, pour convaincre, pour corriger et pour instruire selon la justice,” nous la trouvons indigne d'un homme instruit, et nous pensons que cette ruse *pieuse* ne pourra tourner qu'à la honte de M. Chiniquy. Les Canadiens sont trop intelligents pour ne pas s'apercevoir que si de tels moyens sont commodes pour se tirer d'embarras, ils n'en sont pas moins une marque de faiblesse et un signe certain de défaite.

On remarquera aussi dans tout le cours de cette discussion que M. Chiniquy n'est pas un adversaire sérieux, ni loyal, ni poli. Dans cette circonstance, comme d'ordinaire, il s'est servi de ses armes favorites, c'est-à-dire de la plaisanterie et de l'insulte. C'est une manière de se tirer d'affaire, mais cela ne dénote pas plus de profondeur que de sérieux, pas plus de science que de piété.

Civilisation Chrétienne.

La civilisation des peuples qui ont été ou sont étrangers aux institutions du Christianisme, n'est rien que la barbarie disciplinée.

Les éloges qu'on donne à la civilisation, plausibles en théorie, ne sont vrais dans la pratique qu'en les entendant de la civilisation réglée par les principes de l'Évangile.

C'est d'elle seule qu'il est vrai de dire qu'elle est, non seulement la grande épuratrice de l'humanité, mais sa créatrice, puisqu'en développant tous les moyens de l'homme et en les coordonnant, pour qu'ils concourent au perfectionnement moral de sa nature, elle devient son second créateur; elle met en lumière et en harmonie, elle fait servir au rétablissement de l'image divine dans l'âme ce que Dieu y avait mis de facultés.— *Semeur de Paris.*

L'oubli et l'abandon des pauvres.

Combien de pauvres sont oubliés ! combien demeurent sans secours et sans assistance ! Oubli d'autant plus déplorable, que, de la part des riches, il est volontaire, et par conséquent il est criminel. Je m'explique : combien de malheureux réduits aux dernières rigueurs de la pauvreté et que l'on ne soulage pas, parce qu'on ne les connaît pas, et qu'on ne veut pas les connaître ! Si l'on savait l'extrémité de leurs besoins, on aurait pour eux, malgré soi, sinon de la charité au moins de l'humanité. A la vue de leur misère, on rougirait de ses excès, on aurait honte de ses délicatesses, on se reprocherait ses folles dépenses et l'on s'en ferait avec raison des crimes. Mais parce qu'on ignore ce qu'ils souffrent, parce qu'on ne veut pas s'en instruire, parce qu'on craint d'en entendre parler, parce qu'on les éloigne de sa présence, on croit en être quitte en les oubliant ; et, quelque extrêmes que soient leurs maux, on y devient insensible.

Combien de véritables pauvres, que l'on rebute comme s'ils ne l'étaient pas, sans qu'on se donne et qu'on veuille se donner la peine de discerner s'ils le sont en effet ! Combien de pauvres, dont les gémissements sont trop faibles pour venir jusqu'à nous, et dont on ne veut pas s'approcher pour se mettre en devoir de les écouter ! Combien de pauvres abandonnés ! Combien de désolés dans les prisons ! Combien de languissants dans les hôpitaux ! Combien de honteux dans les familles particulières ! Parmi ceux que l'on connaît pour pauvres, et dont on ne peut ni ignorer ni même oublier le douloureux état, combien sont négligés, combien sont durement traités ! Combien manquent de tout, pendant que le riche est dans l'abondance, dans le luxe, dans les délices ! S'il n'y avait point de jugement dernier, voilà ce que l'on pourrait appeler le scandale de la Providence, la patience des pauvres outragée par la dureté et l'insensibilité des riches.

BOURDALOUE.

Le présent et l'avenir.

Les hommes passent comme des fleurs qui s'épanouissent le matin, et qui le soir sont flétries et foulées aux pieds. Les générations des hommes s'écoulent comme les ondes d'un fleuve rapide ; rien ne peut arrêter le temps, qui entraîne après lui tout ce qui paraît le plus immobile. Toi-même, ô mon fils, mon cher fils, toi-même qui jouis maintenant d'une jeunesse si vive et si féconde en plaisirs, souviens-toi que ce bel âge n'est qu'une fleur qui sera presque aussitôt séchée qu'éclose : tu te verras changer insensiblement ; les grâces riantes, les doux plaisirs qui t'accompagnent, la force, la santé, la joie, s'évanouiront comme un beau songe ; il ne t'en restera qu'un triste souvenir ; la vieillesse languissante et ennemie des plaisirs viendra rider ton visage, courber ton corps, affaiblir tes membres, faire tarir dans ton cœur la source de la joie, te dégoûter du présent, te faire craindre l'avenir, te rendre insensible à tout, excepté à la douleur. Ce temps te paraît éloigné. Hélas ! tu te trompes, mon fils ; il se hâte, le voilà qui arrive : ce qui vient avec tant de rapidité n'est pas loin de toi, et le présent qui s'enfuit est déjà bien loin, puisqu'il s'anéantit dans le moment que nous parlons, et ne peut plus se rapprocher. Ne compte jamais, mon fils, sur le présent ; mais soutiens-

toi dans le sentier rude et âpre de la vertu, par la vue de l'avenir. Prépare-toi, par des mœurs pures et par l'amour de la justice, une place dans l'heureux séjour de la paix.

FENELON. *Télémaque.*

La Mort.

Nous la portons tous en naissant dans le sein. Il semble que nous ayons sucé, dans les entrailles de nos mères, un poison lent, avec lequel nous venons au monde, qui nous fait languir ici-bas, les uns plus, les autres moins, qui finit toujours par le trépas. Nous mourons tous les jours ; chaque instant nous dérobe une portion de notre vie, et nous avance d'un pas vers le tombeau. Le corps dépérit, la santé s'use, tout ce qui nous environne nous détruit, les aliments nous corrompent, les remèdes nous affaiblissent, ce feu spirituel qui nous anime au dedans nous consume, et toute notre vie n'est qu'une longue et pénible agonie. Or, dans cette situation, quelle image devrait être plus familière à l'homme que celle de la mort ? Un criminel condamné à mourir, quelque part qu'il jette les yeux, que peut-il voir que ce triste objet ? Et le plus et le moins que nous avons à vivre fait-il une différence assez grande pour nous regarder comme immortels sur la terre ?

Il est vrai que la mesure de nos destinées n'est pas égale : les uns voient croître en paix, jusqu'à l'âge le plus reculé, le nombre de leurs années ; et héritiers des bénédictions de l'ancien temps, ils meurent pleins de joie, au milieu d'une nombreuse postérité ; les autres arrêtés dès le milieu de leur course, voient les portes du tombeau s'ouvrir en un âge encore florissant, et cherchent en vain le reste de leurs années. Enfin, il en est qui ne font que se montrer à la terre, qui finissent du matin au soir, et qui, semblables à la fleur des champs, ne mettent presque point d'intervalle entre l'instant qui les voit éclore et celui qui les voit sécher et disparaître. Le moment fatal marqué à chacun est un secret écrit dans le livre éternel.

Nous vivons donc tous, incertains de la durée de nos jours ; et cette incertitude, si capable toute seule de nous rendre attentifs à cette dernière heure, endort elle-même notre vigilance. Nous ne songeons point à la mort, parce que nous ne savons pas où la placer dans les différents âges de notre vie. Nous ne regardons pas même la vieillesse comme le terme du moins sûr et inévitable. Le doute si l'on y parviendra, qui devrait, ce semble, borner en deçà nos espérances, fait que nous les étendons même au-delà de cet âge. Notre criante, ne pouvant poser sur rien de certain, n'est plus qu'un sentiment vague et confus qui ne porte sur rien du tout ; de sorte que l'incertitude, qui ne devrait tomber que sur le plus ou le moins, nous rend tranquilles sur le fond même.

MASSILLON.

La Colonie de Libéria.

Quelques citoyens distingués des États-Unis formèrent, il y a près de trente ans, le projet de ramener sur leur sol natal les Noirs ou les hommes de couleur qui en témoignaient le désir, et de les aider dans l'établissement d'un ordre social régulier. Cette pensée fit naître la *Société de Colonisation* qui subsiste encore aujourd'hui.

Divers motifs avaient inspiré les fondateurs. Avant tout, un profond sentiment de charité chrétienne. Ils voulaient réparer, autant qu'il était en eux, le tort causé par la traite

aux enfants de l'Afrique, et les rétablir dans leur ancienne patrie, avec de plus abondants moyens de culture et de civilisation. Les membres du Comité se proposaient aussi de faciliter les émancipations, en offrant aux propriétaires d'esclaves une voie commode et sûre pour l'éloignement et l'entretien de ceux qu'ils auraient affranchis. Ils espéraient enfin contribuer, par la fondation d'une colonie, aux progrès de la religion et des lumières en Afrique: ce serait en quelque sorte un flambeau qui attirerait autour de lui les peuplades environnantes, et de proche en proche répandrait ses rayons sur une vaste étendue de territoire.

Un certain nombre d'abolitionistes américains, les plus véhéments et les plus prononcés de tous, ne se montrèrent point favorables aux vues de la *Société de Colonisation*. Ils craignirent que ses plans ne fissent diversion à la sainte cause de l'émancipation des Noirs, et ne séparassent en deux camps des hommes qui devaient marcher ensemble vers le même but. Ils soutenaient que ce nouveau remède, tout en satisfaisant la conscience de quelques philanthropes, était illusoire, qu'il ne diminuerait pas d'une manière sensible le fléau de l'esclavage, que l'accroissement annuel de la population servile dépasserait toujours le chiffre des émigrants, et que l'Amérique serait privée des hommes de couleur les plus capables de relever la condition de leurs frères opprimés.

Sans entrer dans ces débats qui ont souvent agité l'opinion publique aux États-Unis, et dans lesquels il y avait, comme il arrive habituellement entre des partis contraires, une part de raison et de tort des deux côtés, nous rendrons hommage aux longs efforts et à la constance de la *Société de Colonisation*. Les difficultés étaient grandes, les obstacles nombreux, le succès incertain. Il fallait trouver beaucoup d'argent pour équiper des navires, et acheter aux indigènes des côtes de Guinée le terrain de la nouvelle colonie. Ces premiers arrangements pris, il fallait tout fournir aux émigrants: des vivres pour la traversée, des moyens d'existence pour un ou deux ans à Libéria, des instruments d'agriculture, les outils nécessaires à l'exercice des métiers, des matériaux pour bâtir des maisons, des vêtements, des meubles, en un mot tout ce qui peut faire subsister une société naissante. Si un gouvernement avait présidé à une pareille entreprise, il aurait fait des dépenses énormes, comme l'ont éprouvé les Anglais à Sierra-Leone. De simples particuliers y apportèrent plus d'économie. Mais les frais étaient considérables encore, et l'on dut opérer sur une petite échelle pour être en état d'y subvenir.

Une fois les émigrants installés dans leurs maisons et dans leurs champs à Libéria, de nouvelles difficultés surgirent. Les hommes de couleur, nés pour la plupart sur le sol des États-Unis, étaient presque aussi peu propres que les Blancs à supporter le climat de l'Afrique. Une affreuse mortalité les décima. En outre, les indigènes, après avoir reçu le prix de la vente du territoire, ne se faisaient guère scrupule d'attaquer les colons. Ils tentèrent à diverses reprises des invasions meurtrières. On fut forcé de tenir le fusil d'une main, et la truelle ou la charrue de l'autre. Cela dura plusieurs années. Les naturels ne consentirent à conclure une paix solide que lorsqu'ils furent bien assurés qu'ils ne seraient pas les plus forts.

Les obstacles étaient également graves dans l'intérieur de l'établissement. Le Comité de la *Société de Colonisation* avait décidé que tous les emplois, toutes les fonctions sociales, à l'exception de la charge de gouverneur, seraient oc-

cupés par des hommes de race noire. Mesure sage à la fois et généreuse. Si les Blancs avaient rempli les offices de magistrat, de pasteur, de médecin, d'avocat, ils auraient été conduits à retenir la population de couleur dans une sorte de tutelle qui aurait entravé son développement. Il était utile d'ailleurs, d'attirer, d'attacher les émigrants à la colonie par la perspective d'une position libre et respectée. Mais ce ne fut pas chose facile, on le comprendra, de façonner aux diverses fonctions de l'état social des êtres accoutumés jusqu'alors à n'en exercer aucune. Il y eut tout un long et laborieux apprentissage à faire, et les nouveaux initiés du pouvoir tombèrent dans des fautes inévitables. On s'en plaignait, parce qu'on ne se rendait pas bien compte des embarras à surmonter, et plusieurs quittèrent un établissement dont ils commençaient à désespérer.

Le gouverneur, avons-nous dit, était de race blanche. Nouvelle source de difficultés. Les jours des Blancs, étaient, pour ainsi dire, comptés d'avance sous le climat de l'Afrique. Le premier qui monta sur ce théâtre du martyre chrétien se nommait *Jehudi Ashmun*: l'un de ces hommes qui, dans une sphère étroite et ignorée déploient des talents, révèlent un génie et des vertus qui honoreront les chefs des plus puissants royaumes. Ashmun avait un mâle courage, une constance à toute épreuve, la sagesse du législateur jointe à la piété naïve et humble d'un enfant. Il se consacra tout entier à l'œuvre dont il était le chef, sans laisser sa foi défeuilleir un seul jour, sans reculer devant des périls continuellement renaissants. Il mourut à sa tâche, comme un vaillant soldat de l'Évangile et de l'humanité, en prononçant à l'heure suprême les noms de Jésus-Christ et de Libéria. Nous ne savons qu'elles seront les destinées de cette colonie; mais si elle devient le foyer d'une ère de civilisation, Jehudi Ashmun vivra dans la mémoire des peuples de l'Afrique, et le souvenir de ses bienfaits subsistera d'âge en âge, comme celui de Cécrops et de Thésée chez les habitants de l'Attolénie.

Après Ashmun, les gouverneurs se succédèrent avec une rapidité fatale. A peine avaient-ils eu le temps de s'instruire des intérêts et des besoins de la colonie qu'ils tombaient sur ce sol meurtrier. Et cependant les héros de la foi ne manquèrent point. Quand la fosse de l'un venait de se fermer, un autre arrivait et se dévouait, en attendant que l'on creusât la sienne. Mais quelque admiration que nous inspire cette charité plus forte que la mort, on conçoit quelle incertitude, quelles fluctuations dut apporter le perpétuel changement des gouverneurs dans l'administration de la colonie.

Nous ne voulons pas raconter toute l'histoire de l'établissement. Il est sûr que la piété chrétienne était seule en état de renverser tant de barrières et d'atteindre le but. La philanthropie purement humaine se serait mille fois rebutée; elle a abandonné d'excellentes œuvres pour des difficultés moindres que celles-là. Les hommes pieux ne se laissèrent ni fatiguer ni décourager, parce qu'ils comptaient sur une puissance plus haute que la leur, et maintenant ils peuvent contempler avec joie le fruit de leur travail.

La population de Libéria renferme deux petites villes: *Monrovia*, ainsi appelée de M. Monroe, qui était président des États-Unis à l'époque où elle fut fondée, et *Cadwell* qui a emprunté son nom à l'un des bienfaiteurs de la colonie. Monrovia compte mille habitants; elle a un port qui fait déjà un commerce considérable; elle possède des écoles bien fréquentées, une bibliothèque publique et un jour-

nal. Cadwell a six cents habitants; c'est la cité de l'intérieur; on y remarque une société d'agriculture. Les plaines environnantes sont cultivées avec soin; les rapports avec les indigènes sont pacifiques. Le culte religieux est célébré dans plusieurs temples: ce sont des Noirs ou des Mulâtres qui remplissent les devoirs du ministère sacré. On dirait, à voir cette civilisation si florissante à côté de la barbarie la plus grossière, un canton américain ou européen transporté comme par magie sur la terre de ham.

Au commencement de l'année 1847, la *Société de Colonisation* a prévenu les habitants de Libéria qu'elle les croyait assez forts et assez avancés pour se gouverner par eux-mêmes. Chose rare dans les annales de l'humanité que les fondateurs d'un établissement colonial aient eux-mêmes provoqué une déclaration d'indépendance, et spontanément abdiqué tous les droits qu'ils avaient si légitimement acquis! Les Jésuites du Paraguay n'auraient jamais eu cette pensée-là, et les gouvernements la repousseraient comme une folie. Le comité américain en a tout autrement jugé, et les citoyens de Libéria ont proclamé leur indépendance au mois d'août de la même année. Leur pavillon ressemble à celui des États-Unis: il est composé de bandes blanches et rouges, avec une seule étoile au milieu.

Parmi les avantages que l'on peut attendre de la fondation de cette république sur les côtes occidentales du continent africain, nous signalerons en particulier la nouvelle barrière imposée à l'infâme trafic des Noirs. La traite a disparu de tous les points occupés par les colons: elle est sévèrement interdite par les lois, et pour y mettre un plus complet empêchement, la république se propose d'acheter *New-Lestre*, territoire voisin fréquenté par les trafiquants d'esclaves. On a lieu d'espérer aussi que les tribus les plus rapprochées de Libéria, et dont quelques-unes se sont déjà placées sous sa protection, apprendront à détester leur barbare négoce d'êtres humains.— *Semur de Paris.*

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

VENTE D'UN HOMME BLANC.—Un homme blanc, dit un correspondant de Rushville (Illinois), forgeron de son état et père d'une nombreuse famille, fut dernièrement arrêté pour cause d'intempérance. Un jury lui fit son procès et il fut condamné à être vendu à l'encan pour quatre mois.

LES AVOCATS DES ÉTATS-UNIS.—On vient de publier un livre contenant les adresses de tous les Avocats des États-Unis, qui sont maintenant au nombre de vingt-un mille neuf cent-soixante-dix-neuf. L'État de New-York en a plus de deux fois autant qu'aucun autre.

LIGUE ANTI-PAPALE.—Il paraît qu'on a jeté les bases d'une ligue anti-papale en Angleterre, qui sera, dit un journal de Londres, la plus formidable dont il a jamais été question dans les annales ecclésiastiques du pays. "La ligue sera inaugurée par une immense réunion dans la plus grande place publique qu'il sera possible de trouver à Londres où l'on mettra devant le public la constitution et les plans de l'association. On y verra qu'elle fera plus que se mettre sur la défensive. Elle fera l'agression et poursuivra son objet avec rigueur et force. L'un des principaux objets sera d'engager le gouvernement britannique à demander au pape les privilèges qui sont accordés aux catholiques dans ce pays."

ARRESTATION D'UNE BANDE DE BRIGANDS.—Trente-sept individus appartenant à une association vraiment diabolique, dont l'unique but était de voler, commettre des faux et incendier, viennent d'être arrêtés et emprisonnés à Détroit, état de Michigan.

Ils ont été découverts de la manière suivante.

Un employé du chemin de fer du Centre gagna la confiance des initiés et demanda à être admis dans la société. Mais avant de vouloir l'admettre, on exigea de lui qu'il allât mettre le feu à une des stations du chemin de fer. Il le fit, ayant pris les précautions nécessaires pour que les édifices ne fussent pas trop endommagés. Lorsque les brigands apprirent que le feu avait été mis, comme ils l'avaient demandé, ils eurent la plus complète confiance dans cette nouvelle recrue et l'admirent à leurs plus secrets conseils. Après s'être procuré le nom d'un bon nombre de ces scélérats, ainsi que leur résidence, il les dénonça et on concentra immédiatement des mesures pour les arrêter.

Leur général, Joe Dows, ayant été appelé à Pittsburgh par le gouverneur de la Pensylvanie, un nommé Williams le remplaça. Cet individu devait s'embarquer à Détroit pour Buffalo, et comme son arrestation eût été le signal de la dispersion de ses complices, on le laissa partir, envoyant cependant un huissier pour se saisir de lui pendant le voyage. Cependant on arrêta les autres brigands et on les emprisonna à Détroit où le nommé Williams fut ramené.

Parmi les prisonniers, il y a trois juges à paix, cinq docteurs, un juge, et des huissiers. Ce sont ces scélérats qui ont incendié le *Dépôt* du chemin de fer à Détroit l'automne dernier; ce qui a causé un dommage de \$100,000. Ils se proposaient encore de faire prochainement de semblables actes de brigandage, et même quelque chose de pire.

EDUCATION DANS L'ÉTAT DE MICHIGAN.— Environ \$44,000 ont été dépensées pour l'éducation en 1850 dans le Michigan. Le nombre d'enfants dans l'état entre 4 et 18 ans est de 132,324, dont 110,478 ont fréquenté les écoles durant l'année. Le Conseil de l'Instruction publique fait bâtir une École normale qui coûtera \$15,000 et qui devra être achevée pour le 1er de mars 1852.

ÉCOLES DE TORONTO.—Il a été décidé par le Conseil des Commissaires d'écoles de Toronto que les écoles de cette ville seraient libres depuis le 1er d'avril dernier. Les dépenses pour l'Instruction élémentaire pour 1851 sont estimées à £2,200 dont £293 doivent être mis à part pour former un fonds destiné à la construction de maisons d'écoles.

COLLEGES ET ÉCOLES DE THÉOLOGIE AUX ÉTATS-UNIS.— Il y a 122 collèges aux États-Unis: les Episcopaux en ont 12, les Baptistes 13, les Méthodistes 12, les Catholiques-Romains 13 et les autres appartiennent aux Congrégationalistes et aux Presbytériens. Quant aux Écoles de Théologie il y en a à présent 53 au moins, dont 10 baptistes, 5 congrégationalistes, 11 presbytériennes, 8 épiscopales, 1 méthodiste 3 luthériennes, 2 réformées, et 2 unitaires.